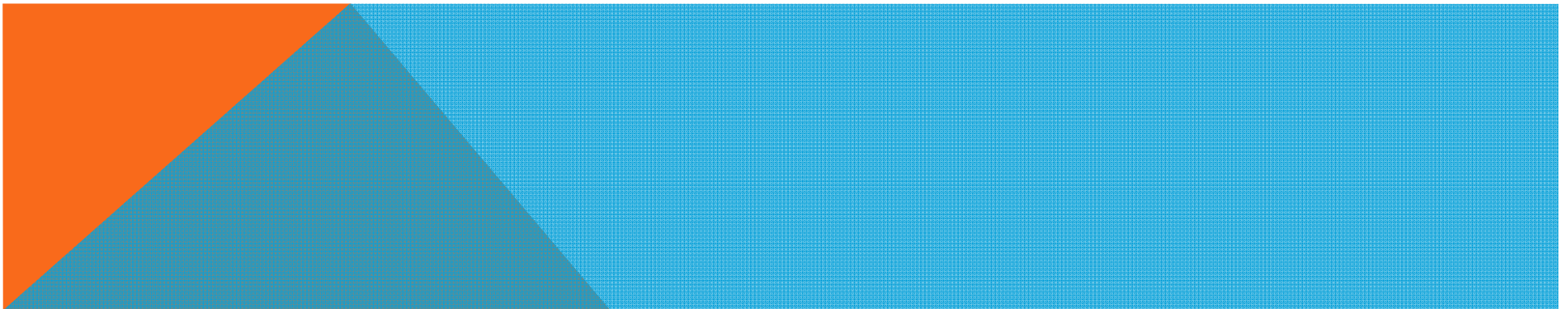


LE CANNABIS

Le cannabis est une plante. Son principe actif responsable des effets psychoactifs est le THC (Tétrahydrocannabinol) inscrit sur la liste des stupéfiants.

Sa concentration est très variable selon les préparations et la provenance du produit.



A QUOI ÇA RESSEMBLE?

L'Herbe (**marijuana, ganja, beuh**, etc.).

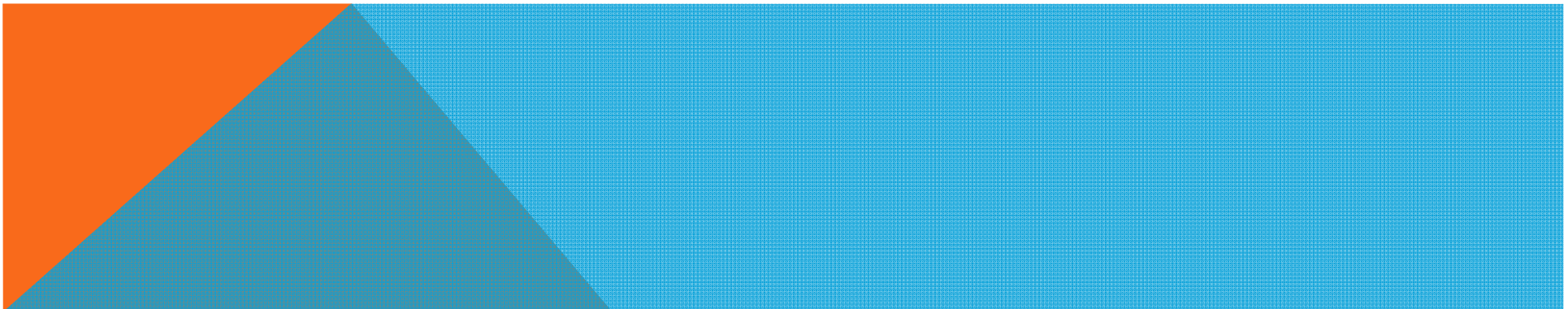
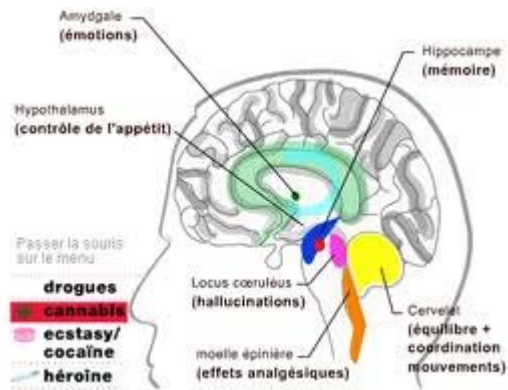
Ce sont les feuilles, tiges et sommités fleuries, simplement séchées. Elles se fument généralement mélangées à du tabac, roulées en cigarette souvent de forme conique (« joint », « pétard »...)

La Résine (**haschisch, hasch, shit, chichon**, etc)

Obtenue à partir des sommités fleuries de la plante. Se présente sous la forme de plaques compressées, barrettes de couleur verte, brune ou jaune selon les régions de production ; Se fume généralement mélangée à du tabac : « le joint ».



LES EFFETS DU CANNABIS



A COURT TERME

POSITIFS

Satisfaction

Calme

Relaxation

Gaieté

Euphorie,

« Ivresse cannabique »

NEGATIFS

**« Bad Trip » consommateurs
occasionnels ou réguliers**

Tremblements

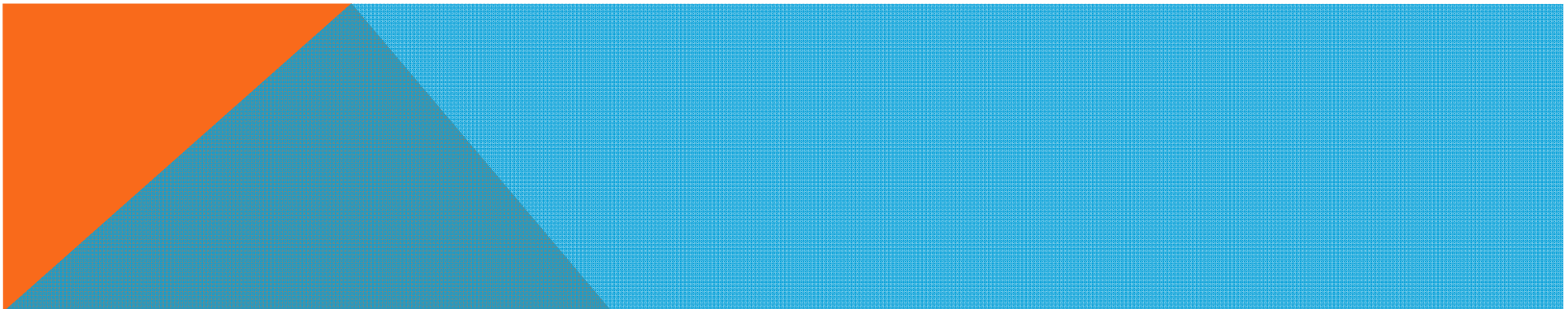
Sueurs froides

Vomissements

Sensation d'étouffement

Angoisse très forte

Sensation de persécution



POSITIFS

**Altération de perception
dans le temps et
l'espace.... majoré par
la consommation de
cannabis et d'autres
produits**

NEGATIFS

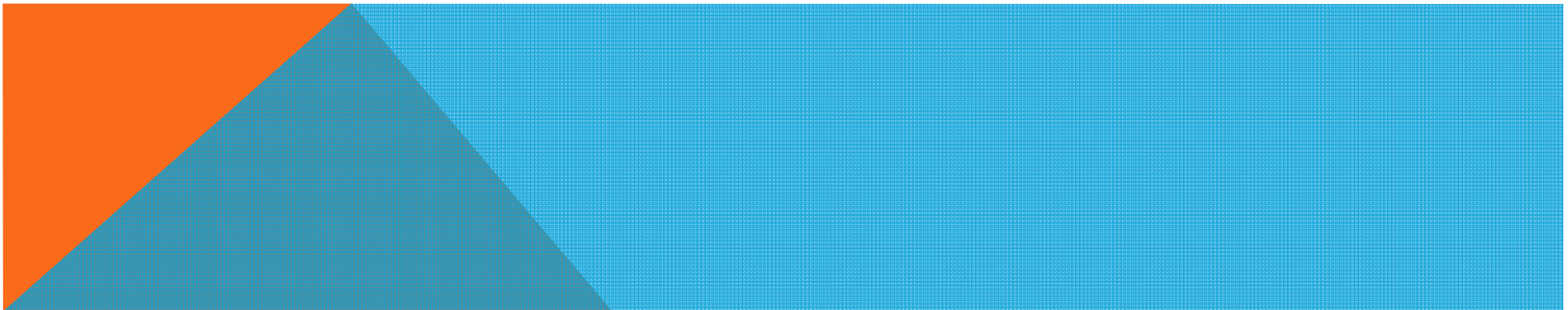
**Conduites dangereuses au
volant :**

**Temps de réaction allongé
donc mauvais réflexes**

**Difficulté de contrôler la
trajectoire**

**Les effets pouvant durer
plusieurs heures**

**Effets X 14 si cannabis +
alcool**



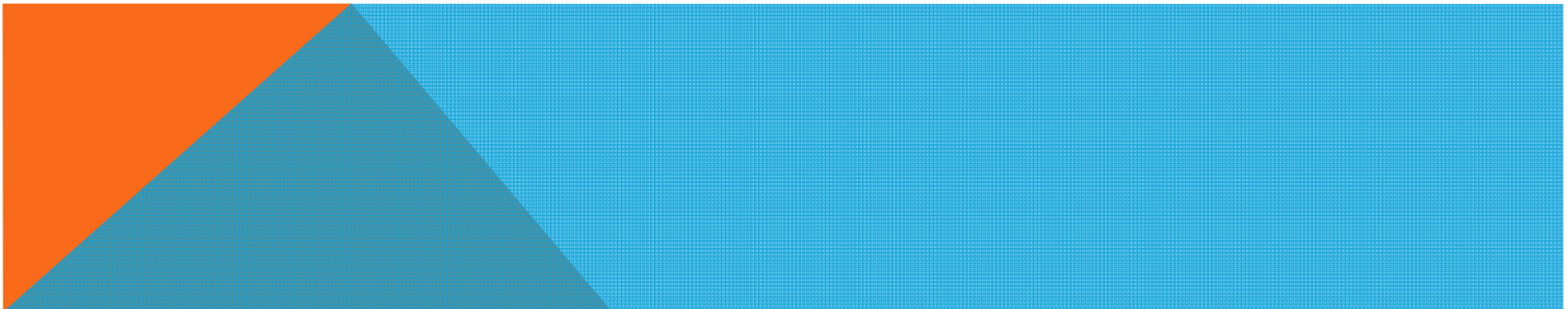
A MOYEN TERME

POSITIFS

- **Sociabilité accrue**
- **Insouciance**

NEGATIFS

- **Difficulté de concentration, difficultés universitaires**
- **Isolement social et perte de motivation**
- **Risques d'interpellation pour usage de produits illicites**

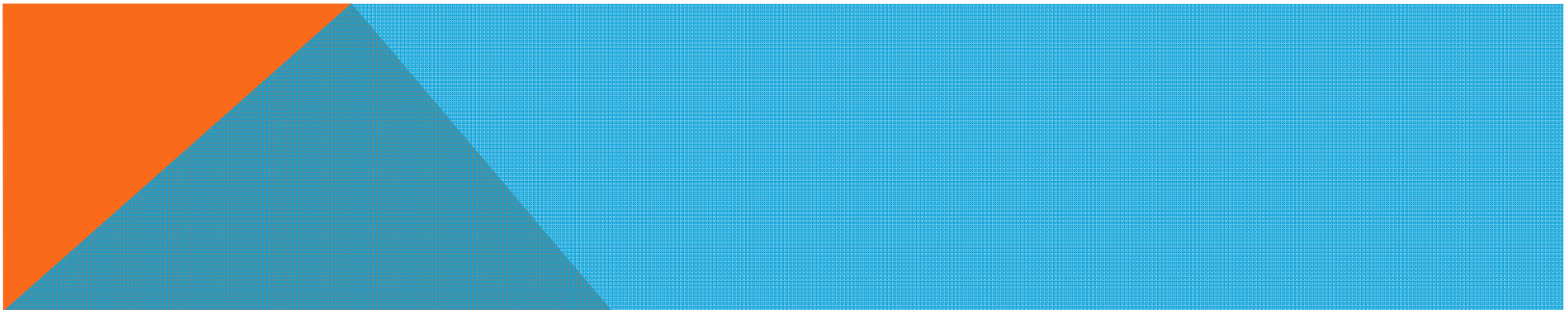


A LONG TERME

POSITIFS

NEGATIFS

- **Risques respiratoires (la résine de cannabis est souvent coupé avec des produits toxiques : lessive, caoutchouc...)**
- **Cancer du poumon**
- **Toxicité sur le système de reproduction**

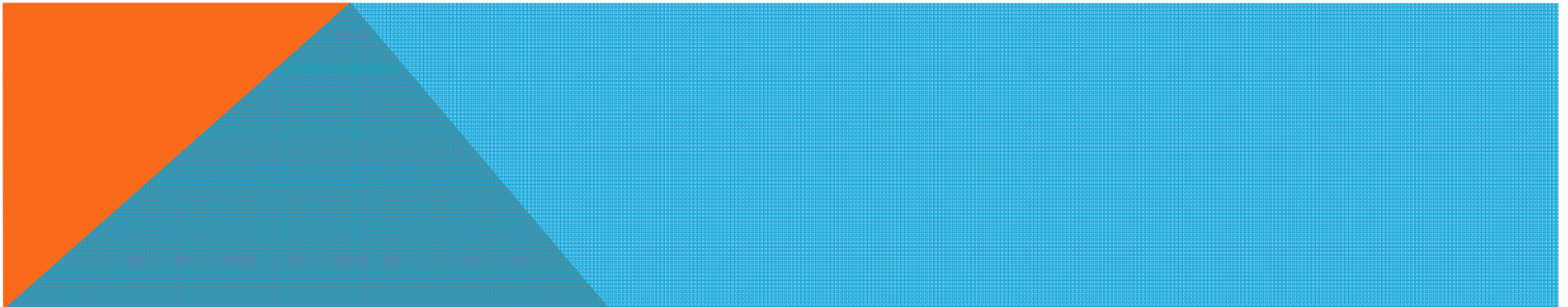


TEMOIGNAGE



Julien, 20 ans

« Il y a le problème quand on fume avant d'aller en cours. Bon, ça, j'en ai fait les frais pendant trois ou quatre mois. J'avais le petit pétard du midi et puis on reprenait les cours à 13h. Donc, moi, j'étais complètement défoncé. Et c'est clair qu'on n'imprime rien. Même si on écrit ce qu'on entend, si on se relit à la fin de la journée, on n'a rien imprimé. Du coup, moi, j'ai foiré un semestre comme ça. Voilà ».



CE QUE PREVOIT LA LOI



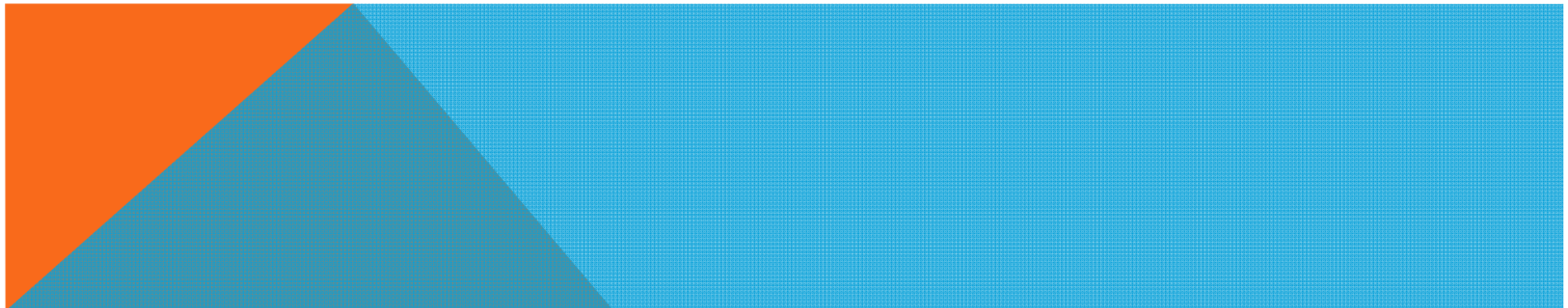
La loi du 31 décembre 1970 interdit et pénalise l'usage illicite de toute substance classée comme stupéfiant.

La dernière circulaire de politique pénale date d'avril 2005.

L'Usage illicite de stupéfiants est un délit sanctionné d'une peine pouvant aller jusqu'à un an de prison et 3750 €d'amende.

Vendre ou offrir des produits stupéfiants, même à des amis, même en petite quantité est assimilé par la loi à du trafic.

L'usager revendeur qui finance ainsi sa consommation personnelle ou en tire un profit même minime est donc considéré comme trafiquant et s'expose à des poursuites graves : jusqu'à 5 ans de prison et 75000 €d'amende.






Ces peines peuvent être doublées quand la vente est faite à des mineurs ou dans des lieux spécifiques : comme les abords d'établissements scolaires. La loi assimile à du trafic la production ou la fabrication de stupéfiants (exemple : le fait de cultiver chez soi un ou plusieurs plans de cannabis).

La loi du 3 février 2003 instaure une peine minimum de 2 ans de prison et de 4500 € d'amende toute personne conduisant ou plantes classés comme stupéfiants et pour la présence du produit ayant été confirmée par analyse sanguine.





POSEZ-VOUS DES QUESTIONS SUR VOTRE CONSOMMATION

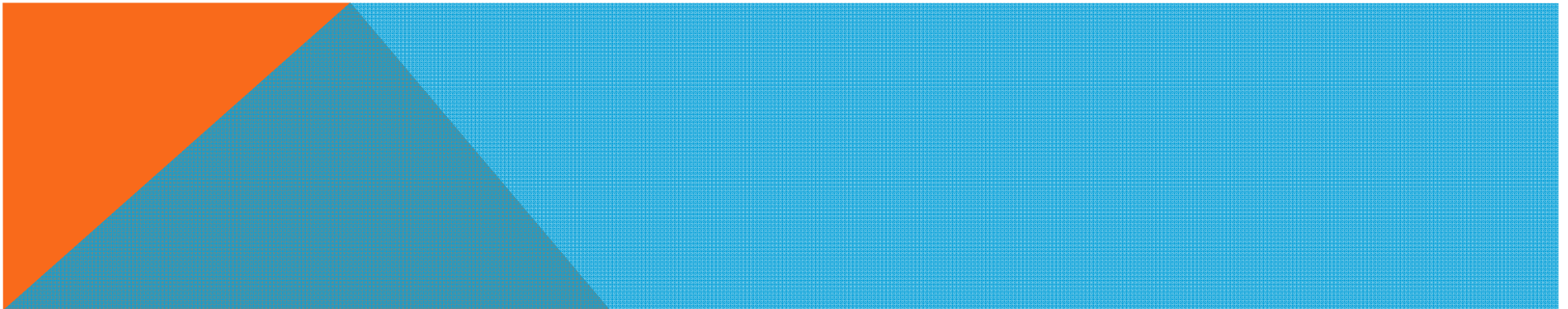
VOS REPONSES PEUVENT ETRE DES SIGNAUX D'ALARME

FAITES LE QUIZZ

Pour réaliser le quizz de l'inserm , cliquer sur le lien :

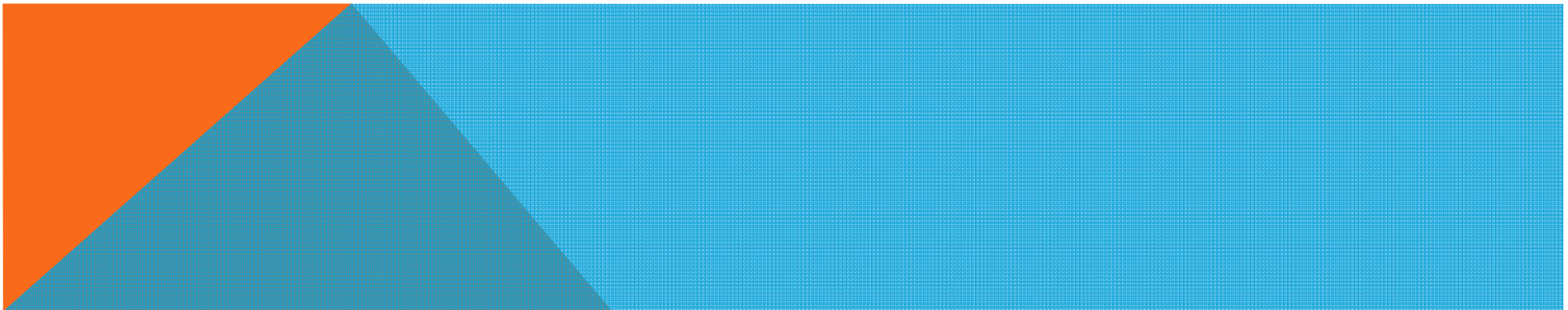
[quizz-cannabis \(INSERM\)](#)

**ET REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES POUR
EVALUER LES CONSEQUENCES DE VOTRE
CONSOMMATION**

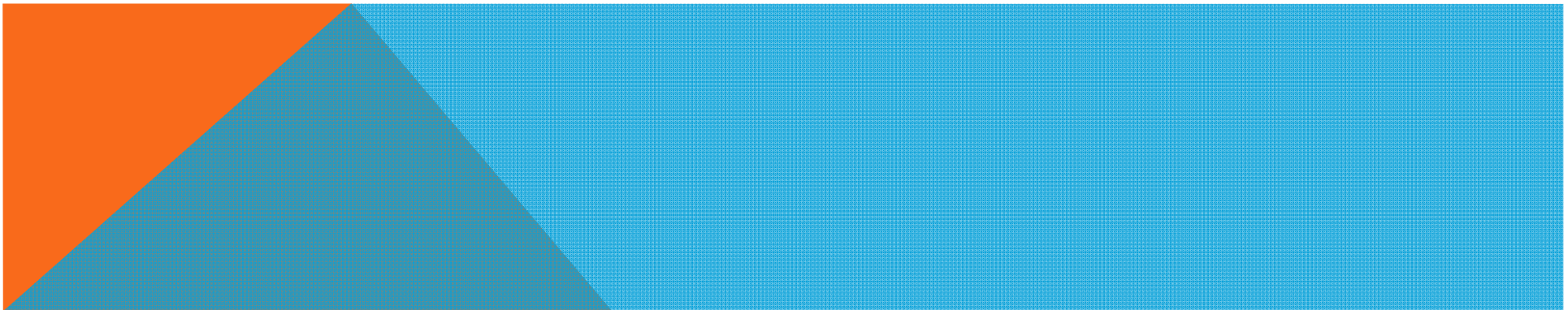


JE M' AUTOEVALUE

- 1) Mes consommations de produits perturbent-elles mon travail, mes études, ma vie personnelle ?**
- 2) Si je ne prends aucun produit, est-ce que je me sens mal ?**
- 3) Suis-je régulièrement déprimé(e), ai-je des pertes de mémoire, des blancs ?**
- 4) Ma consommation déborde-t-elle du week-end, des soirées ?**



- 5) Ai-je progressivement abandonné toute activité (culturelle, sportive...) du fait d'un manque de motivation ?**
- 6) Si je dois aller dans une fête, aller à un concert sans produit (et sans alcool), suis-je anxieux(se), nerveux(se) ?**
- 7) Mon désir et mes performances sexuelles sont-ils à la baisse ?**

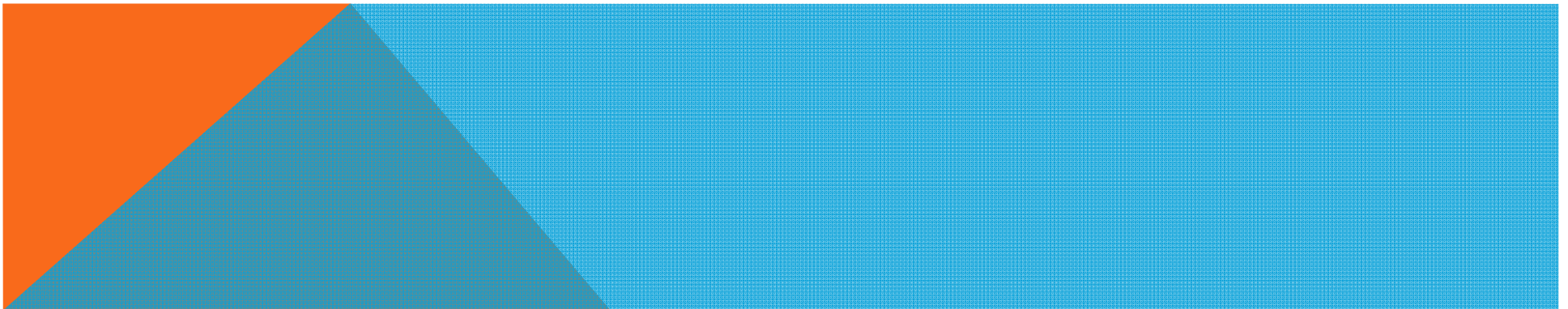


CALCULER VOTRE SCORE

Une réponse positive évoque une consommation abusive.

Deux réponses positives doivent vous interroger sur les conséquences de votre consommation.

Trois réponses positives devraient vous conduire à demander de l'aide.



LES BENEFICES DE L'ARRET

Penser à ce que l'arrêt de cette substance vous apportera :

Economies d'argent

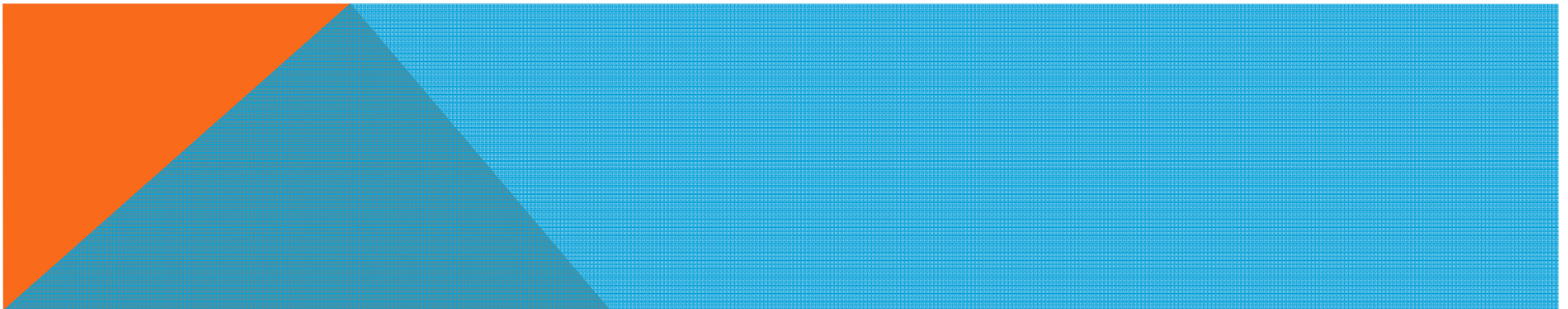
Réduction des risques judiciaires

Réduction des risques d'accidents

Liberté retrouvée

Dynamisme nouveau

Et une mémoire qui fonctionnera normalement



ADRESSES UTILES

SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA SANTE

DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION

Consultation d'évaluation pour jeunes consommateurs avec un médecin, une infirmière ou une psychologue sur rendez-vous.

Maison de l'université

10 rue Tréfilerie

42000 SAINT-ETIENNE

Tel : 04-69-66-11-00

COMMENT SE FAIRE AIDER

Ne pas hésiter à se faire aider par des professionnels de santé : vous pouvez vous adresser au **SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE, 10 RUE TREFILERIE, A LA MAISON DE L'UNIVERSITE A SAINT-ETIENNE** (04-69-66-11-00).

Ou une Association telle que **RIMBAUD** ou **LA CABANE BIS**, située 11 place Hôtel de Ville à Saint-Etienne (04-77-21-31-13).

ECOUTE CANNABIS 0 811 91 20 20 Tous les jours de 8h à 20h. Cette ligne est dédiée aux problèmes liés à la consommation de cannabis.

ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLISME ET ADDICTOLOGIE, 46 Bd Jules Janin à Saint-Etienne (04-77-32-03-45).

FIL SANTE JEUNE 0800 23 52 36, tous les jours de 8H à minuit. Ce service offre aux jeunes une écoute individualisée, en matière de santé physique, psychique et sociale.

